

**COMMISSION « VIE ASSOCIATIVE »
COMPTE-RENDU
VENDREDI 19 JANVIER 2018 (DIJON)**

I. Participants

Présents : Rachid BENSACI (APPUIS), Benjamin LEGER (BFC International), Alain BARRIER (CBNSSLN), Mohamed ANACHATE (FC Boussole), Timothée ROMAIN (Léo Lagrange Centre-Est), Prudence ADAJANOUN (Maison de la Francophonie de Bourgogne), Marité CATHERIN (Maison de la Francophonie de Bourgogne), Claudine DALMOLIN (BOFA)

Excusés : Patrice BERNARD (RECIDEV), Philippe FAYOLLE (FRMFR), Jean-Paul SORNAY (Peuples Solidaires Jura), Marie-Ange PONSARD (CNEAP)

II. Ordre du jour

- Présentation des objectifs de la Commission
- Tour de table
- Synthèse des outils proposés et échanges
- Plan d'action prévisionnel 2018
- Conclusions, perspectives de travail et rapport au Conseil d'administration

III. Contenu des échanges

a) Présentation des objectifs de la Commission

La Commission « Vie Associative » a été mise en place par le Conseil d'administration de BFC International pour renforcer la dimension participative du réseau régional et répondre au mieux aux attentes de ses membres. En effet, la fusion de Bourgogne Coopération et du CERCOOP F-C a conduit à un changement d'échelle, tant en ce qui concerne le nombre de membre que pour la superficie du territoire à couvrir.

Des craintes ont été exprimées lors du processus de fusion et de groupes de travail mais aujourd'hui, il apparait nécessaire de formaliser et de structurer un dialogue entre les membres, les partenaires et les instances exécutives de BFC International. D'une part, parce que cela permettra au réseau d'être plus juste et efficace dans son action, d'autre part parce qu'un réseau comme BFC International est avant tout chose « ce qu'en font ses membres ».

BFC International n'a pas vocation à imposer une vision, mais à permettre sa co-construction. Dans ce contexte, les associations et organismes de petites tailles sont principalement concernées par le besoin de se faire entendre, c'est pourquoi le Conseil d'administration a souhaité créer un espace formel de conseil auprès des administrateurs. La Commission devra être force de proposition, amender les projets de plan d'actions, veiller à la prise en compte des intérêts de tous, à la présence du réseau sur tous les territoires, etc.

Les détails et modalités de rencontre de cette Commission sont précisés dans la note de cadrage qui a été transmises en amont de la rencontre.

Pour initier cette première Commission les participants sont invités à se présenter et à faire part de leurs ressentis quant au processus de fusion et au positionnement de BFC International.

→ Cf. note de cadrage de la Commission

b) Tour de table et retours sur les conséquences de la fusion

Rachid BENSACI (APPUI) : membre de l'association APPUIS qui intervient au Niger, ancien président de Bourgogne Coopération, nouveau Vice-Président, délégué à la Vie Associative de BFC International.

Benjamin LEGER (BFC International) : directeur adjoint de BFC International basé à Dijon, s'occupe principalement de la dimension exécutive de l'association. L'équipe de direction est composée aussi d'Ousmane Syll, qui supervise la stratégie et le développement.

Claudine DALMOLIN (BOFA) : BOFA est une association qui existe depuis 1986 et qui est membre de Peuples Solidaires, elle intervient au Burkina-Faso. La fusion entre Bourgogne Coopération et le CERCOOP F-C est perçue comme une richesse qui permet des mutualisations. Un point de vigilance toutefois, le territoire étant très vaste, il faut traiter l'enjeu de la proximité avec attention. On constate moins de proximité à ce jour qu'avec Bourgogne Coopération.

Marité CATHERIN (Maison de la Francophonie de Bourgogne, Maison des jumelages d'Auxerre) : après avoir présidé un réseau à l'échelle internationale, Marité CATHERIN est devenue présidente de la Maison des jumelages à Auxerre. La crainte principale vis-à-vis de BFC International est celle d'une usine à gaz. Le réseau doit être à l'écoute des territoires, les orientations doivent émerger des territoires. Sa principale attente : l'écoute, la facilitation au soutien financier, la mise en réseau avec d'autres acteurs (notamment pour le projet de Caravane de la Francophonie). Un réseau régional doit être au service des petites structures. Création de contact pour la caravane de la francophonie.

Prudence ADJAHOUN (Maison de la Francophonie de Bourgogne) : souhaite une présence renforcée du réseau sur l'Yonne, la Nièvre. Les attentes sont fortes en terme de décentralisation des activités de BFC International.

Timothée ROMAIN (Léo Lagrange Centre-Est) : responsable de l'Atelier mobilité Léo Lagrange à Dijon, structure labélisée « Fabrique citoyenne ». Un des intérêts de la fusion est la mise en synergie avec des structures de Franche-Comté. Par exemple, d'autres membres de Léo Lagrange ont rejoint le réseau avec la fusion. Les attentes se tournent maintenant sur le positionnement du réseau vis-à-vis de l'Europe et d'autres pays que l'Afrique. De manière générale, le réseau est attendu pour un appui à la mutualisation de projets.

Mohamed ANACHATE (Franche-Comté Boussole) : président de Franche-Comté Boussole, une association basée dans le quartier de Planoise (25.000 habitants, soit la population de Dole) de Besançon. L'association mène des projets liés à l'insertion, la cohésion sociale ici. Elle mène aussi un projet au Maroc pour la préservation de sites archéologiques labélisées par l'UNESCO, avec le lycée de Montmorrot, le CPIE Bresse-Jura. Plutôt satisfait de la fusion, l'information circule bien. Des difficultés de positionnement sont parfois relevées. Les outils, les méthodes de travail, les procédures propres à la nouvelle échelle doivent être définies et mises en place.

Jean-Paul SORNAY (Peuples Solidaires Jura) : l'association relaie et soutien les campagnes de Peuples Solidaires, la campagne ALIMENTERRE, coordonne le Festival des Solidarités dans le Jura, anime le collectif du « Festival des Solidarités » du Haut-Jura, mène des « Tandems Solidaires ». L'association conduit un projet d'accueil de deux volontaires burkinabè en Service Civique international (une mission tourisme, une mission agriculture et élevage) en lien au lycée

de Montmorrot, des sites de tourisme du Jura, etc. Satisfaction par rapport à la fusion. La tournée régionale du Festival des Solidarités s'est notamment bien passée.

Alain BARRIER (CBNSSL) : l'association intervient au Niger. Elle se positionne comme une « accompagnatrice » de projets de développement, et cherche à faire émerger des dynamiques co-construites entre les acteurs, à faciliter le travail collectif et à mailler le territoire. Le positionnement du réseau doit davantage être celui « d'internationaliser la solidarité ».

Rachid BENSACI : le tour de table démontre la richesse des activités menées dans notre région. Il est nécessaire de les valoriser et de capitaliser davantage.

c) Synthèse des outils proposés et échanges

➔ Cf. plaquette de présentation de BFC International.

Benjamin LEGER : En complément de la présentation des outils, quelques précisions doivent être apportées pour bien saisir les enjeux de développement actuels de BFC International.

Le réseau a changé d'échelle. Il couvre un territoire de près de 3 millions d'habitants, l'un des plus ruraux de France. Il compte désormais environ 130 structures membres, dont plus de 110 associations. La capacité du réseau à prendre en compte les intérêts de tous doit être mis en parallèle de sa dimension « multi-acteurs » : le réseau à vocation à défendre l'intérêt général, celui du territoire dans son ensemble et sa diversité. Aussi, la notion de « Vie associative » doit être perçue comme la vie du réseau, et non pas comme celle des associations uniquement.

D'un point de vue technique, les enjeux de la fusion sont de poursuivre les activités déjà existantes et de les rendre plus efficaces, tout en imaginant des façons de faire qui ne soient ni trop chronophages, ni trop complexes et illisibles. Les déplacements et l'individualisation des accompagnements représentent un enjeu fort, mais les moyens disponibles et la multiplication des demandes vis-à-vis du réseau demande la mise en place de protocoles et de procédures, qui conduisent naturellement à un lien distancié aux acteurs. Il s'agit de trouver l'équilibre entre efficacité, rigueur et professionnalisation d'une part, souplesse et proximité d'autre part.

Rachid BENSACI : la Commission « Vie Associative » est un outil proposé pour faciliter une concertation transversale et stratégique, à l'inverse des autres activités du réseau, qui consistent plus à agir ensemble autour de projets.

Pour compléter les propos sur les activités, il est nécessaire que les activités de BFC International soient pensées depuis le terrain, interrogées depuis la base que représente ses membres et ses partenaires, afin que malgré les contraintes d'efficacité et financière, elles puissent répondre sur le fond aux besoins exprimés.

d) Plan d'action prévisionnel 2018 et échanges (cf. plan d'action prévisionnel résumé)

Il est rappelé que l'action du réseau s'organise généralement autour de 4 axes de travail, l'identification, l'accompagnement, l'information et la communication, la mise en réseau et l'animation territoriale.

Propositions concernant le rôle de la Commission :

- Au-delà des missions déjà confiées à la Commission, elle doit aussi avoir le rôle d'interroger la définition et le sens de la coopération internationale, c'est-à-dire définir ce qu'elle comprend, en terme de thématique notamment.
- La Commission pourra réfléchir à des positionnements communs sur des sujets spécifiques afin notamment de faire écho à l'actualité.

Propositions concernant la définition de la coopération internationale :

- Il apparaît stratégique que l'action internationale soit envisagée au sens large par BFC International : elle comprend l'Europe, l'Afrique et tous les autres continents. Par ailleurs, certaines thématiques doivent également être dans le champ de vision du réseau. Par exemple, la question des migrations et des migrants, les financements européens, etc. La vision de l'internationale doit être inclusive. La stratégie doit ensuite permettre de faire des choix opérationnels.

Propositions concernant les valeurs de BFC International :

- La vision de la coopération internationale promue par le réseau doit affirmer la volonté d'autonomisation des acteurs des territoires, en Bourgogne-Franche-Comté comme à l'international
- La question du sens de la coopération internationale est primordiale pour la pérennité de la structure. Il est notamment important d'accompagner davantage les acteurs de coopération à définir des stratégies de retrait (des projets et pas forcément des partenariats)
- La logique ascendante et concertée est au cœur du projet associatif, mais le réseau doit aussi permettre aux acteurs des territoires de mieux saisir les politiques et enjeux nationaux, européens et internationaux

Propositions concernant la stratégie du réseau :

- La proximité et le dialogue avec les acteurs et les territoires doit constituer une priorité du réseau BFC International. A terme, la présence physique des membres de l'équipe technique sur les territoires doit être renforcée. La présence sur l'Yonne et la Nièvre représente notamment un enjeu important en terme de légitimité et correspond aux enjeux stratégiques identifiés par le Conseil d'Administration
- L'enjeu de l'efficacité est fort. Le réseau doit innover en terme d'animation afin de permettre un accompagnement souple, individualisé et de proximité, tout en poursuivant la dynamique de professionnalisation impulsée par la fusion et la nouvelle emprise géographique. Il s'agit d'inventer des cadres à la fois souples et performants pour accompagner les acteurs.
- Le réseau doit conduire des projets régionaux ou participer à des projets nationaux tout en veillant à ce que les acteurs de terrain ne subissent pas de nouvelles contraintes techniques ou administratives. Les procédures inventées doivent être légères (dossiers de subventions, etc.) et les résultats concrets.

Propositions concernant les actions du réseau :

- Des outils nouveaux doivent être expérimentés : construire et proposer des formations à distance (webinaires, mooc, etc.), organiser des réunions en visio-conférences, filmer les réunions et les mettre en ligne, etc. Cela permettra de capitaliser et de diffuser plus largement les actions menées et les thématiques mises en avant
- La capacité du réseau à produire et gérer des données utiles et pertinentes pour l'analyse des dynamiques territoriales représente un enjeu de fond : il apparaît nécessaire de valoriser davantage celles qui sont déjà disponibles et de les rendre visibles notamment auprès des collectivités territoriales (travail de capitalisation, mise en place de cartographies, etc.)
- Les campagnes citoyennes doivent renforcer leurs impacts sur les territoires et doivent pouvoir changer d'échelle. Pour cela, la mobilisation des collectivités territoriales et des élus locaux apparaît stratégique et permet de redonner plus de sens aux événements.
- Le réseau doit développer une ingénierie dans l'appui à la mise en place consortium, Il doit permettre aux initiatives de se fédérer et de donner naissance des actions mutualisées. Il s'agit de donner davantage de place une sorte de laboratoire, ou des petits groupes d'acteurs innovants pourraient être accompagnés collectivement dans leur démarche de changement d'échelle.
- Autres idées d'actions : travaille sur le financement du Service Civique à l'accueil, état des lieux et perspectives de redynamisation des jumelages européens de la région.

e) Conclusions, perspectives de travail et rapport au Conseil d'administration

Un rapport de cette Commission sera effectué lors du prochain Conseil d'administration de BFC International le 12 février 2018 à Dijon par Rachid BENSACI, Vice-Président délégué à la « Vie Associative ».

Ce rapport devra être présenté en amont de l'Assemblée générale 2018 afin que les orientations proposées à l'ensemble des membres puissent prendre en compte les points évoqués.

Il est proposée qu'une communication plus large et en amont puisse être mise en place afin de mobiliser davantage de participants. Il pourra également être proposé que les rapports de la Commission soient accessibles en ligne sur le site Internet de BFC International.

IV. Prochaine Commission

La prochaine Commission « Vie Associative » se déroulera le **vendredi 7 septembre, de 14h30 à 17h (lieu à définir)**.